



Le 6 août 2014

par courriel à :
finapbc-cpb@parl.gc.ca

M. James Rajotte, député
Président, Comité permanent des finances
Chambre des communes
Ottawa, ON KIA 0A6

Monsieur,

Mémoire du Conseil des viandes du Canada en vue du budget de 2015

Le Conseil des viandes du Canada se réjouit d'avoir l'occasion de présenter son point de vue au Comité permanent des finances, dans le cadre des consultations qu'il a entreprises en préparation du budget fédéral de 2015.

Créé en 1919, le Conseil des viandes du Canada représente 52 entreprises réglementées par le gouvernement fédéral et dont l'activité est la transformation de la viande de bœuf, de porc, de volaille, de veau, de cheval et d'agneau, ainsi que 93 entreprises qui appartiennent à la catégorie des membres associés et qui fournissent à l'industrie de la viande des équipements, des emballages, des services commerciaux, des ingrédients, des services de récupération de la graisse animale, des analyses de laboratoire et des services d'ingénierie.

L'industrie des salaisons et de la transformation de la viande est le segment le plus important de l'industrie canadienne de la transformation des aliments. Elle emploie 65 000 personnes dans les zones rurales et urbaines du pays, enregistre un chiffre d'affaires de 23,6 milliards de dollars et exporte chaque année pour 4,6 milliards de dollars de marchandises à destination d'environ 120 pays du monde entier.

Vous trouverez ci-joint le mémoire que nous soumettons dans le cadre des consultations prébudgétaires. Nous sommes tout à fait disposés à comparaître devant votre comité si vous souhaitez plus de détails.

Cordialement,

James M. Laws
Directeur exécutif

Att.

1545 CARLING AVENUE, SUITE 407, OTTAWA, ONTARIO K1Z 8P9
TEL: (613) 729-3911 FAX: (613) 729-4997 WEB: www.cmc-cvc.com



**Recommandations présentées par le Conseil des viandes du Canada
au Comité permanent des finances de la Chambre de communes,
dans le cadre des consultations prébudgétaires**

Le 6 août 2014

Synopsis

L'année 2015 devrait être une année charnière, avec la promesse d'un retour à un budget équilibré et l'anticipation d'un modeste excédent, dans le sillage de la reprise économique et de l'examen des dépenses de programmes.

Le gouvernement a déjà pris des mesures importantes, dans le cadre du Plan d'action économique, afin d'encourager la viabilité de l'industrie des salaisons et de la transformation de la viande. La prolongation du délai d'amortissement de deux ans pour les investissements effectués dans les machines et le matériel de fabrication et de transformation, ainsi que la signature, avec d'autres pays, de traités commerciaux d'envergure, en sont de bons exemples.

Depuis le budget de 2012, le gouvernement a consenti des investissements importants pour accroître la salubrité des aliments, en mettant en place les trois grands volets du dispositif Aliments sains et salubres pour les Canadiens : la promotion, la prévention et la protection. Conformément à ce dispositif et au Plan d'action pour assurer la salubrité des aliments au Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) veille à ce que le système en place reste l'un des meilleurs au monde, une fois que les règlements auront été mis à jour en vue de l'entrée en vigueur de la Loi sur la salubrité des aliments au Canada (LSAC), en 2015.

Il faut continuer de stimuler la croissance économique, c'est aussi nécessaire qu'au début de la reprise. Et dans cette optique, le budget de 2015 devrait proposer des mesures qui permettront à l'industrie canadienne de la viande d'investir dans ses systèmes de production et dans ses ressources humaines, de respecter la réglementation fédérale en matière de salubrité des aliments et autres exigences, et de maintenir sa compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux.

Accroître la compétitivité des entreprises canadiennes au moyen de la recherche fondamentale et appliquée, de l'innovation et de la commercialisation

- **Recommandation #1**

Le gouvernement du Canada devrait créer un programme quinquennal de développement des marchés, d'un budget de 10 millions de dollars, pour aider les entreprises canadiennes de salaisons et de transformation de la viande à tirer pleinement parti des débouchés créés par la signature de nouveaux accords commerciaux internationaux.

Améliorer les régimes d'imposition et de réglementation

- **Recommandation #2**

Le gouvernement du Canada devrait, à l'expiration de la déduction pour amortissement accéléré, faire passer de 30 à 50 % le taux d'amortissement des investissements dans les machines et le matériel, selon la méthode de l'amortissement dégressif. Cela permettrait au Canada de corriger son déficit de productivité par rapport aux États-Unis et d'offrir aux fabricants canadiens, y compris les transformateurs de viande, les mêmes conditions que celles dont jouissent leurs concurrents américains.

- **Recommandation #3**

Le gouvernement du Canada devrait consentir à l'Agence canadienne d'inspection des aliments une rallonge de 5 millions de dollars pour l'aider à mettre en œuvre sa nouvelle initiative « La salubrité des aliments au Canada – Partenariat d'apprentissage », de 2015 à 2020. Il est entendu que le gouvernement du Canada prend d'autres mesures pour accroître la salubrité des aliments, avec la mise en œuvre du Plan d'action pour assurer la salubrité des aliments au Canada.

- **Recommandation #4**

Le gouvernement du Canada devrait consentir à l'Agence canadienne d'inspection des aliments une rallonge de 10 millions de dollars pour faire la promotion de la conformité, à l'occasion de l'entrée en vigueur des nouveaux règlements sur la salubrité des aliments, de 2015 à 2020. L'agence a besoin de ressources adéquates pour s'assurer que les nouvelles exigences sont rapidement respectées, et que le système canadien reste l'un des meilleurs au monde.

Maximiser le nombre et la variété des emplois offerts aux Canadiens

- **Recommandation #5**

Le gouvernement du Canada devrait investir 50 millions de dollars dans un nouveau programme quinquennal visant à encourager la mobilité des travailleurs, surtout celle des jeunes, afin de redynamiser le marché du travail au Canada.

L'importance de l'industrie canadienne de la viande

L'industrie des salaisons et de la transformation de la viande est le segment le plus important de l'industrie canadienne de la transformation des aliments. Son chiffre d'affaires annuel s'élève à plus de 23,6 milliards de dollars ; elle exporte pour 4,6 milliards de dollars de produits dans 120 pays ; et elle emploie un total de 65 000 travailleurs.

L'industrie des salaisons et de la transformation de la viande comprend plus de 400 entreprises, qui créent des emplois utiles et stimulent l'activité économique dans les zones urbaines et, surtout, dans les zones rurales. L'industrie est présente dans pratiquement toutes les régions du pays, mais les entreprises se concentrent surtout en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec. L'industrie de la transformation de la viande est une valeur ajoutée pour les animaux qui naissent et sont élevés dans les fermes canadiennes, car elle constitue pour des milliers d'éleveurs un débouché crucial qui leur permet d'assurer la pérennité de leurs opérations.

Recommandations

Accroître la compétitivité des entreprises canadiennes au moyen de la recherche fondamentale et appliquée, de l'innovation et de la commercialisation

Le commerce international est crucial pour l'industrie canadienne de la viande rouge, qui produit beaucoup plus que ce que les 35 millions de Canadiens peuvent consommer. À l'inverse, la population mondiale devrait passer de 7 à 9 milliards d'habitants d'ici à 2050 et aura donc besoin d'importer de plus en plus de produits alimentaires.

En 2013, le Canada a exporté pour 1,3 milliard de viande de bœuf et pour 3,2 milliards de viande de porc dans plus de 120 pays du monde. L'augmentation des exportations favorise l'accroissement des revenus des agriculteurs, l'amélioration des marges de profit des transformateurs, la création d'emplois pour les Canadiens et le dynamisme économique, lequel profite à l'ensemble de la population.

Pour pouvoir s'implanter sur les marchés internationaux, le Canada doit être en mesure de se conformer aux exigences des grands systèmes d'assurance de la salubrité des aliments mis en place par ses principaux partenaires commerciaux. D'après nos estimations, l'Accord économique et commercial global (AECG) qui a été conclu entre le Canada et l'Union européenne pourrait se traduire, une fois mis en œuvre, par une augmentation des exportations canadiennes de 400 millions de dollars pour le porc, et de 600 millions de dollars pour le bœuf. D'autres accords commerciaux, comme l'Accord de partenariat transpacifique et l'Accord de partenariat économique Canada-Japon, sont en cours de négociation. Les entreprises canadiennes de transformation de la viande doivent se préparer pour pouvoir tirer pleinement parti de ces nouveaux débouchés.

Ces dernières années, l'industrie de la transformation de la viande a dû assumer les coûts des audits effectués par des équipes étrangères pour attester de la salubrité des produits canadiens. Comme il s'agit d'audits entre gouvernements, leurs coûts devraient être entièrement assumés par le gouvernement, et pas par l'industrie. Les coûts liés à la traduction, au transport, à l'hébergement et à la restauration peuvent être substantiels. D'autres pays comme les États-Unis ne demandent pas à leurs entreprises d'assumer les frais d'accueil des auditeurs étrangers lors de leurs visites régulières, et le Canada devrait faire de même.

- **Recommandation #1**

Le gouvernement du Canada devrait créer un programme quinquennal de développement des marchés, d'un budget de 10 millions de dollars, pour aider les entreprises canadiennes de salaisons et de transformation de la viande à tirer pleinement parti des débouchés créés par la signature de nouveaux accords commerciaux internationaux.

Améliorer les régimes d'imposition et de réglementation

La déduction pour amortissement accéléré qui s'applique depuis 2007 aux machines et au matériel doit expirer en 2015.

Une mesure fiscale ciblée comme la déduction pour amortissement accéléré peut avoir un formidable impact sur la productivité du secteur canadien de la fabrication. Selon des statistiques publiées par Manufacturiers et Exportateurs du Canada dans leur mémoire prébudgétaire, il semblerait qu'entre 2010 et 2013, la productivité moyenne des travailleurs a augmenté de 0,58 % au Canada, soit presque autant qu'aux États-Unis (0,71 %) et davantage qu'au Royaume-Uni (-0,51 %) et qu'au Japon (0,55 %).

Dans une étude de novembre 2013 publiée par Manufacturiers et Exportateurs du Canada et portant sur les déductions pour amortissement accordées aux fabricants du Canada et des États-Unis, on peut lire que la méthode traditionnelle

d'amortissement des États-Unis est beaucoup plus avantageuse que celle du Canada.

- **Recommandation #2**

Le gouvernement du Canada devrait, à l'expiration de la déduction pour amortissement accéléré, faire passer de 30 à 50 % le taux d'amortissement des investissements dans les machines et le matériel, selon la méthode de l'amortissement dégressif. Cela permettrait au Canada de corriger son déficit de productivité par rapport aux États-Unis et d'offrir aux fabricants canadiens, y compris les transformateurs de viande, les mêmes conditions que celles dont jouissent leurs concurrents américains.

La salubrité des aliments est la priorité numéro un de l'industrie canadienne de la viande, et c'est la raison pour laquelle cet enjeu ne compte pas parmi les paramètres de la compétitivité. Les entreprises travaillent ensemble et se communiquent leurs pratiques exemplaires – en étroite collaboration avec l'ACIA – dans le but d'optimiser la salubrité des aliments.

Le gouvernement du Canada prend d'autres mesures pour accroître la salubrité des aliments, avec la mise en œuvre du Plan d'action pour assurer la salubrité des aliments au Canada.

Notre association a collaboré étroitement avec l'ACIA pour mettre sur pied des formations – plus de 50 séminaires organisés depuis 2008 sur les exigences techniques et réglementaires – portant notamment sur le contrôle de la bactérie listeria et du colibacille, et sur le Système de vérification de la conformité.

- **Recommandation #3**

Le gouvernement du Canada devrait consentir à l'Agence canadienne d'inspection des aliments une rallonge de 5 millions de dollars pour l'aider à mettre en œuvre sa nouvelle initiative « La salubrité des aliments au Canada – Partenariat d'apprentissage », de 2015 à 2020. Il est entendu que le gouvernement du Canada prend d'autres mesures pour accroître la salubrité des aliments, avec la mise en œuvre du Plan d'action pour assurer la salubrité des aliments au Canada.

- **Recommandation #4**

Le gouvernement du Canada devrait consentir à l'Agence canadienne d'inspection des aliments une rallonge de 10 millions de dollars pour faire la promotion de la conformité, à l'occasion de l'entrée en vigueur des nouveaux règlements sur la salubrité des aliments, de 2015 à 2020. L'agence a besoin de ressources adéquates pour s'assurer que les nouvelles exigences sont rapidement respectées, et que le système canadien reste l'un des meilleurs au monde.

Maximiser le nombre et la variété des emplois offerts aux Canadiens

Les entreprises canadiennes de transformation de la viande sont actuellement confrontées à une grave pénurie de bouchers et de découpeurs industriels pour doter des postes permanents dans leurs installations au Canada. Elles ne ménagent pourtant pas leurs efforts de recrutement, qu'elles déploient de façon constante et intense, à l'échelle du Canada. L'industrie offre des emplois à plein temps, les formations requises au niveau des connaissances et des compétences, des barèmes de rémunération bien supérieurs au salaire minimum, et une gamme complète d'avantages sociaux.

Si elles ne peuvent pas recruter les travailleurs dont elles ont besoin, les usines de transformation deviennent moins compétitives par rapport aux entreprises étrangères,

les éleveurs voient disparaître des débouchés pour leurs animaux, des milliers d'emplois sont menacés, la salubrité des aliments est compromise, les exportations canadiennes se contractent, le pays devient plus dépendant des aliments importés, et les revenus des gouvernements fédéral, provinciaux et locaux diminuent.

Dans une industrie qui emploie 65 000 personnes et qui fait des efforts sans cesse renouvelés pour recruter en priorité des Canadiens, il y a actuellement plus de 800 emplois à temps plein qui restent vacants.

Certaines régions du Canada n'ont pratiquement pas de chômeurs, alors que d'autres sont aux prises avec un chômage chronique. Or, beaucoup de Canadiens ne veulent toujours pas accepter un emploi éloigné de leur domicile actuel ou se réinstaller en zone rurale.

Même si le crédit d'impôt actuellement accordé pour la réinstallation peut être intéressant pour des Canadiens ayant un emploi, il est d'une utilité limitée pour ceux qui n'en ont pas. Nous recommandons donc que le gouvernement accorde une aide financière pour la réinstallation, afin d'encourager les Canadiens sans emploi à quitter une région caractérisée par un taux élevé de chômage chronique pour aller s'installer dans une région à faible taux de chômage, afin de corriger les déséquilibres qui persistent entre les régions, eu égard à l'offre et à la demande dans le domaine de l'emploi.

Dans une étude de 2012, Statistique Canada a analysé le type de formation et le parcours professionnel des personnes âgées entre 15 et 29 ans, afin de mesurer le degré d'insertion des jeunes dans le marché du travail. L'étude a montré que 13 p. 100 des 6,8 millions de Canadiens appartenant à cette tranche d'âge n'avaient pas d'emploi et ne suivaient pas un programme d'étude ou de formation.

- **Recommandation #5**

Le gouvernement du Canada devrait investir 50 millions de dollars dans un nouveau programme quinquennal visant à encourager la mobilité des travailleurs, surtout celle des jeunes, afin de redynamiser le marché du travail au Canada.

